

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 16/02/2021

COVID-19 : MISE EN ŒUVRE DES MESURES RENFORCÉES DE LUTTE CONTRE L'ÉPIDÉMIE DANS LE DUNKERQUOIS

Point de situation au 16 février 2021

Le 13 février dernier, Michel Lalande, préfet du Nord, Valérie Cabuil, rectrice de l'académie de Lille, et le professeur Benoît Vallet, directeur général de l'Agence régionale de santé, ont décidé de renforcer les mesures sanitaires sur les territoires de la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD) et de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre (CCHF).

En effet, l'évolution épidémique de la Covid-19 sur ces territoires s'est dégradée brutalement ces derniers jours tandis que la présence du variant anglais s'est accélérée sur ce territoire.

Point d'étape sur les mesures mises en œuvre au 16 février 2021

- **ÉDUCATION**

Dans les écoles maternelles et élémentaires, l'arrivée et la sortie des classes sont effectuées depuis lundi en horaires décalés.

Dans la commune de Dunkerque, le taux de présence en école élémentaire était de 84% sur la journée de lundi 15 février 2021.

Les établissements du secondaire fonctionnent, quant à eux, en mode mixte (présentiel et distanciel)

Des campagnes de tests antigéniques seront déployés dès cette semaine dans les **collèges Jean Jaurès de Bourbourg, Paul Machy de Dunkerque et Jacques Prévert de Watten**. En partenariat avec l'ARS, une campagne de dépistage aura également lieu au **lycée professionnel de l'Yser de Wormhout**.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003

59 039 LILLE Cedex

- **SANTÉ**

Afin de casser les chaînes de transmission et freiner la circulation du virus, **une campagne de dépistage exceptionnel** est mise en œuvre par l'Agence régionale de santé et ses partenaires locaux le jeudi 18 et vendredi 19 février. Ces tests sont accessibles gratuitement, sans rendez-vous et sans ordonnance.

Ils auront lieu :

- à **Bergues** le jeudi 18 février de 9h à 17h dans la salle Emmanuel Looten, rue Léon Claeys ;
- à **Cappelle-Brouck** le jeudi 18 février de 9h à 17h dans la salle polyvalente, route de Bourbourg ;
- à **Dunkerque** le jeudi 18 et le vendredi 19 février de 9h à 17h au Kursaal, place du Casino ;
- à **Wormhout** le vendredi 19 février dans la salle Robert Deldicque, candaele straete.

Les mesures mises en œuvres sont adaptées et proportionnées à la situation actuelle au niveau local. Elles ont été décidées et sont appliquées en lien avec les élus du territoire. Elles seront réévaluées en fonction de l'évolution de l'épidémie qui fait l'objet d'un suivi permanent.

Dans le contexte sanitaire actuel, **Michel Lalande, préfet du Nord, appelle chacun à la responsabilité et à éviter tout rassemblement, y compris dans des lieux privés.** Il rappelle l'impérieuse nécessité, pour tous, de respecter les gestes barrières, la distanciation physique et le port du masque pour lutter contre la propagation du virus.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003

59 039 LILLE Cedex

